

Améliorer ses pratiques : une démarche dans la durée

Pour tout professionnel de santé, une démarche d'amélioration des pratiques de soins mobilise diverses compétences.

Acquérir des connaissances

solides, et les entretenir. Les soins de qualité requièrent des connaissances fiables, régulièrement mises à jour.

Cela ne va pas de soi. Les connaissances apprises en formation initiale, même quand elles sont de faible niveau de preuves, sont parfois profondément ancrées. Prendre le temps de la lecture de synthèses méthodiques permet une actualisation et un perfectionnement des connaissances fondées sur les niveaux de preuves.



Analyser sa pratique. Pour un professionnel de santé, il n'est pas toujours aisé de modifier ses attitudes (et habitudes), et de remettre en cause sa pratique. Notamment quand le temps manque, décider selon ses habitudes est le plus rapide et le plus simple. L'analyse de sa pratique, et la comparaison avec celle d'autres professionnels, sont le prolongement direct du perfectionnement continu des connaissances, et permettent de se rendre compte d'évolutions souhaitables et d'obstacles à ces évolutions.

On ne soigne jamais seul. Même si chaque soignant est toujours responsable des soins qu'il apporte, la pratique des soins n'est pas une activité solitaire. Un objectif d'amélioration des soins ne peut être totalement atteint qu'avec les différentes personnes impliquées, avant tout le patient et les autres soignants qui le suivent. Faciliter la communication, informer et échanger les informations le mieux possible en termes de contenus et de délais, au besoin en mettant en place des protocoles et des moyens de transmission, sont des conditions nécessaires à la qualité des soins. Pour cela, échanger avec des soignants ayant d'autres modes d'exercice ou d'autres professions permet un partage d'expériences fructueux, source d'enrichissement des pratiques.

Des actions dans la durée. De bonnes résolutions et la participation à un programme de formation ponctuel suffisent rarement à mobiliser toutes ces compétences. Prendre du recul sur ses propres manières de faire, réfléchir à des modifications souhaitables ou à l'intégration de ces modifications dans la pratique quotidienne jusqu'à ce que les nouveaux "automatismes" remplacent les habitudes antérieures, tout cela demande du temps et de la maturation. C'est pas à pas, dans la durée et avec des ajustements au fil du temps, que peuvent s'installer les modifications de pratiques.

C'est pourquoi, chaque année, Prescrire propose aux soignants infirmiers, médecins et pharmaciens, des programmes d'amélioration des pratiques, dont le programme *Question de Pratiques* qui se déroule de mars à octobre. Un programme qui vise à mettre à jour ses connaissances, observer sa pratique à la lumière de critères de qualité non limités au biomédical, partager ses réflexions et ses pistes d'amélioration avec d'autres soignants, le tout sur la durée.

Prescrire